COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
Du 13 au 19 aout 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

- **Coopération……3**
- **Le nouveau secrétaire général de la Commission de l'océan Indien fait de la sécurité sa priorité**
- **Pêche……5**
- **Fermeture de la pêche a " l'ourite " [VIDEO]**
- **Tourisme……9**
- **Un nouvel accord Seychelles-Réunion pour promouvoir et développer le tourisme régional**
- **Entrepreneuriat……11**
- **Entrepreneuriat – La productivité des femmes à intensifier**
- **Environnement……13**
- **Pollution marine – Le protocole de Londres comme solution**
- **Changement Climatique……16**
- **Le Comité de pilotage de la COP22 échange avec la société civile africaine**
- **Santé-Fièvre Aphteuse……17**
- **Fièvre Aphteuse : 2547 Bêtes Abattues**

Le nouveau secrétaire général de la Commission de l'océan Indien fait de la sécurité sa priorité

August 18, 2016,



Hamada Madi Boléro, 51 ans, est le deuxième Comorien à occuper le poste de Secrétaire Général de la COI. (Jude Morel, Seychelles News Agency) Licence photo

Le **Secrétaire général** qui vient d'être nommé à la **Commission** de **l'Océan Indien** (COI) a déclaré jeudi que pendant son mandat de quatre ans, la **sécurité** sera sa priorité.
Hamada Madi Boléro a fait une déclaration après avoir rencontré le président des Seychelles **James Michel**, au Palais présidentiel à Victoria, la capitale du pays.
« Mon mandat va s'orienter sur la **sécurité** : la **sécurité** alimentaire, la **sécurité** des personnes et de leurs biens, la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue, la piraterie, ainsi que la **sécurité** sanitaire,» a déclaré boléro.
Le nouveau **Secrétaire général** a expliqué qu'une fois la **sécurité** en place sous toutes ses formes, les Etats membres seront en mesure de parler de développement de la région.

La **Commission de l'Océan Indien**, créée en 1982, est une organisation intergouvernementale composée de la Réunion, un département français, les **Comores**, Maurice, Madagascar et les Seychelles. Le siège social est situé à l'Ile Maurice.



Hamada Madi Boléro, pendant la rencontre avec le président des Seychelles, **James Michel**, au Palais présidentiel à Victoria. (Jude Morel, Seychelles News Agency) Licence photo : CC-BY

Originaire des **Comores**, un archipel de l'océan Indien, Boléro a repris à la mi-Juillet le poste de **Secrétaire Général,** succédant ainsi au Mauricien **Jean Claude de l'Estrac**.

Boléro, 51 ans, est le deuxième Comorien à occuper le poste de **Secrétaire Général** de la COI.

Avant de venir aux Seychelles, un groupe de 115 îles de l'océan Indien occidental, Boléro s'est rendu aux **Comores** et à Madagascar.

En dehors de sa discussion avec le Chef d'Etat des Seychelles, Boléro a également sollicité le soutien du pays concernant son projet de transformer la **Commission de l'Océan Indien**, qui est actuellement un comité technique en organisation régionale à part entière.

« De cette manière, nous pourrons voir les choses en grand. Nous aurons une seule voix pour défendre nos intérêts dans d'autres plus grandes organisations régionales, mais aussi au niveau international », a déclaré Boléro.

La commission va organiser un sommet durant lequel les ministres des Affaires étrangères vont discuter et adopter la recommandation visant à porter l'organisation au niveau suivant. Cela se fera en marge du Sommet de la Francophonie, prévu en novembre à Antananarivo, à Madagascar.

Boléro a indiqué que la COI a été invitée à observer les prochaines élections législatives aux Seychelles qui auront lieu du 8 au 10 septembre.

- See more at:
http://www.seychellesnewsagency.com/articles/5762/Le+nouveau+secrtaire+gnral+de+la+Commission+de+l'ocan+Indien+fait+de+la+scurit+sa+priorit#sthash.oOe6X2Yx.dpu

Fermeture de la pêche a " l'ourite " [VIDEO]

Aug 16, 2016



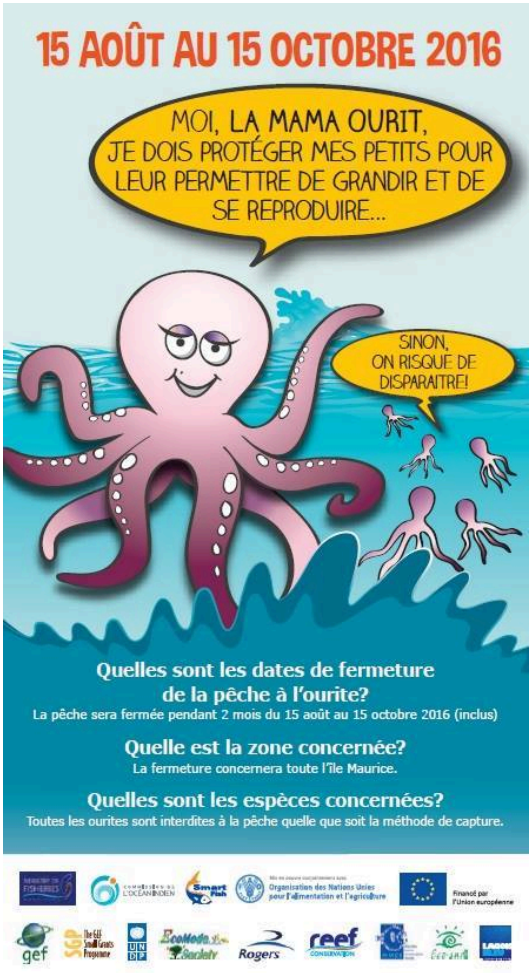
Maurice sur les traces de Rodrigues. La première édition de la fermeture de la saison de la pêche a « l' ourite » a commencé lundi. Pour deux mois, la pêche a « l' ourite est interdite ». Une mesure qui aidera à la croissance des « ourites ». Cette mesure du Ministère de la Pêche a le soutien des ONG, de la Commission de L'Océan Indien ainsi que le GEF Small Grants. Les restaurateurs se préparent à redonner un coup de neuf à leurs menus.

Cliquer le lien pour voir le vidéo

http://mbc.intnet.mu/article/fermeture-de-la-p%C3%AAche-lourite-vide

Fermeture de la Pêche à l'ourite





- **Émission Télé le lundi 08 aout sur la MBC s'appelle « Pren kont »**

- **La Radio One le 09 aout 2016**

LEMAURICIEN.COM

ENVIRONNEMENT: Fermeture de la pêche à l'ourite

Les pêcheurs regrettent l'absence d'une formation aux techniques de pêche durable pour la réouverture

13 AOÛT, 2016



« Nous avons eu un retard à réagir sur la situation. Rodrigues a pris les devants et les résultats ont été positifs. » C'est en ces termes que Prem Koonjoo a expliqué la démarche des autorités pour la fermeture de la pêche à l'ourite à Maurice. Les dispositions légales ont déjà été prises. Un projet pilote avait eu lieu l'année dernière. « Les résultats ont été formidables. »

Pour cela, le ministère a bénéficié de la collaboration de la COI, du GEF Small Grants Programme de l'UNDP et des Ong Reef Conservation, Eco Sud, Eco Mode et la MMCS. Des campagnes de sensibilisation ont eu lieu avec les pêcheurs dans différentes régions. Prem Koonjoo a expliqué que cette mesure s'étend à l'ensemble de notre territoire, y compris Agaléga. Il a rappelé que toute infraction sera passible d'une amende allant jusqu'à Rs 50 000. Il a invité les gardes-pêche à bien faire leur travail pour veiller à ce que cette mesure soit respectée. Il met en garde par là même contre toute tentative d'abus de la part de ces derniers.

Les autorités espèrent que cette fermeture permettra une reproduction et une croissance adéquates de l'espèce. Selon le ministre, les prises d'ourites ont baissé drastiquement ces dernières années, passant de « 200 tonnes en 1990 à 30 tonnes actuellement ». Il a assuré que les pêcheurs ne seront pas affectés par cette fermeture car « il n'y a pas de pêcheurs d'ourites en tant que tels enregistrés. Rodrigues est un cas différent. » D'où sa décision de ne pas accorder de compensation. « C'est une décision courageuse que nous avons prise. J'espère que tout le monde apportera sa collaboration et que la loi sera respectée. » Cependant, la question qui se pose est de savoir quelle technique sera utilisée pour pêcher les ourites à la réouverture en octobre. Un pêcheur explique : « Tout le monde sait qu'à Maurice comme à Rodrigues, on pique les ourites. Pour cela, il faut utiliser des outils, le fusil sous-marin ou "la fouine". Or, ces outils sont interdits. Ce qui veut dire qu'en quelque sorte, la pêche à l'ourite est déjà illégale. Si elle existe, ça veut dire tout simplement que les autorités ne font pas leur travail. » Ce dernier est ainsi d'avis que pour une vraie efficacité, le ministère aurait dû former les pêcheurs aux techniques de pêche durable. « A quoi cela servira si on doit encore piquer les ourites ou casser les coraux pour les trouver ? » Interrogé à ce sujet, le ministre Prem Koonjoo a avancé qu'une technique de pêche à l'aide d'un casier a été présentée à Rodrigues par des experts australiens. Toutefois, cette technique n'est pas encore applicable à Maurice.

http://www.lemauricien.com/article/environnement-fermeture-la-peche-l-ourite

Cote-d-ivoire.net

Fermeture de la pêche à l'ourite: «Pas de compensation pour les pêcheurs»

«Une chute importante dans la quantité d'ourites pêchés a poussé le ministère à mettre en place cette mesure.» C'est ce qu'a déclaré Prem Koonjoo, ce jeudi 11 août, face à la presse où il annoncé la fermeture de la pêche aux ourites à Maurice et à Rodrigues. Celle-ci sera en vigueur à partir du lundi 15 août au (...)
http://www.cote-d-ivoire.net/news=717439

Tourisme

Un nouvel accord Seychelles-Réunion pour promouvoir et développer le tourisme régional

August 13, 2016,



Archives: Le MS Queen Victoria au Port de Victoria en Avril 2016.

Le marché des croisière est un domaine qui bénéficiera dans le nouvel accord signé entre les autorités du tourisme des Seychelles et la Réunion. (Patrick Joubert, Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Selon un responsable : le nouvel **accord touristique** qui a été signé entre les Seychelles et la Réunion facilitera l'échange de personnel ainsi que le partage des connaissances et de l'expertise.
Le protocole d'accord a été signé jeudi suite à des discussions qui ont eu lieu en marge de la réunion ministérielle des Iles Vanille, qui s'est tenue récemment à la Réunion, un département français dans l'océan Indien.
La Directrice Générale de l'Office du tourisme des Seychelles (**STB**), **Sherin Naiken**, a déclaré que la signature était la preuve tangible des partenariats qui existent entre les Seychelles et la Réunion.

Naiken a déclaré que l'accord va « renforcer notre partenariat en étudiant les projets de marketing communs et les activités promotionnelles. »
Un des domaines qui bénéficiera du nouvel accord est le marché de la croisière.
« C'est un domaine où nous devons travailler ensemble en tant que région afin de développer l'activité commerciale régionale. Nos équipes ont besoin d'échanger et de partager leur expertise sur la façon de mieux vendre la destination de l'autre », a déclaré Naiken.
Le président de la Fédération Réunionnaise du Tourisme, Azzedine Bouali, a déclaré : « la Réunion peut apprendre beaucoup de la grande expertise des Seychelles en matière de marketing lié aux croisières puisque la nation insulaire possède un port dynamique qui favorise les artisans locaux. »
Bouali a ajouté : « Ceci est relativement nouveau pour nous, et nous espérons que grâce aux Seychelles, nous pourrons également développer notre tourisme artisanal et culturel en exploitant le marché des navires de croisière. »
Le premier groupe d'échange est constitué d'agents de l'Office du Tourisme des Seychelles et de l'aéroport international des Seychelles. Ils seront affectés dans divers offices de tourisme à la Réunion et notamment à l'aéroport international de l'île.
Les agents de Tourisme de la Réunion viendront aux Seychelles pour en apprendre davantage sur le tourisme et le marketing des activités du pays.
Bouali a déclaré : « La langue est un élément important de ce programme d'échange, par conséquent nous pourrons apprendre de nos homologues seychellois comment mieux nous exprimer en anglais. »
Le nouvel accord a été signé pour une période de trois ans et les deux parties ont exprimé l'espoir de prendre davantage.
Le groupe des « Iles Vanille» est composé des Seychelles, Madagascar, la Réunion, Maurice et les Comores. Il vise à promouvoir des stratégies de marketing conjointes. Suite à une décision prise lors de la réunion ministérielle, les Maldives ne sont plus membre des « îles Vanille ».

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/5736/Un+nouvel+accord+Seychelles-Runion+pour+promouvoir+et+dvelopper+le+tourisme+rgional#sthash.YXFAdaHm.dpufhttp://www.seychellesnewsagency.com/articles/5736/Un+nouvel+accord+Seychelles-Runion+pour+promouvoir+et+dvelopper+le+tourisme+rgiona

ileenilemag

Maurice : une croissance touristique de 12,8 % en juillet 2016

18 août 2016

0 0



L'Île Maurice s'est vu transiter plus de 12 000 voyageurs supplémentaires en juillet 2016 comparativement à juillet 2015, soit un total d'environ 108 000 voyageurs et une progression de 12,8 % en comparaison à la même saison l'an passé. une croissance touristique de 12,8 % en juillet 2016 La Grande-Bretagne montre à son tour d'importantes croissances de 18 %. L'Europe garde sa croissance remarquable, avec 20 % de hausse dans les fréquentations touristiques et 54 483 voyageurs en juillet. Les restants des marchés européens principaux tels que la France ainsi que l'Italie retrouvent aussi leur croissance. L'Allemagne l'un des principaux débouchés européens, soutient sa lancée extraordinaire avec une croissance d'environ 63 %. En tout, ce sont 694 376 voyageurs qui sont venus découvrir Maurice à partir de début de l'année, constituant une croissance de 10,2 % comparé au même laps de temps en 2015.

http://www.ile-en-ile-mag.com/maurice-une-croissance-touristique-de-128-en-juillet-2016/

Entrepreneuriat

Entrepreneuriat – La productivité des femmes à intensifier16.08.2016

Miser dorénavant sur la quantité. Notre production actuelle n'est pas assez satisfaisante pour répondre aux besoins internationaux, si l'on se réfère à la déclaration du ministre de l'Industrie et du développement du secteur privé Chabani Nourdine, lors de la clôture de la Foire Ylang ou la foire

internationale pour les femmes entrepreneures, qui s'est tenue dernièrement à Nosy-Be. En effet, « les femmes ont le savoir-faire pour façonner des produits de qualité mais leur productivité est faible. Il est donc temps, à présent, de penser à une production de grande échelle », estime-t-il.

Le mode de production, certes « traditionaliste » constitue toujours un blocage pour cette productivité dans certaines régions où plusieurs femmes travaillent encore à la main, d'où une faible productivité et un faible rendement. Aussi, c'est en laissant progressivement ce système traditionnel et en optant pour la machinisation que ce problème pourrait se résoudre. Mais reste à en avoir les moyens. Pour ce faire, le ministre de l'Industrie et du développement du secteur privé Chabani Nourdine n'a pas manqué de promettre l'appui du gouvernement pour promouvoir cet entrepreneuriat féminin.

« L'entrepreneure malgache dispose de beaucoup d'atouts et de capacités certaines pour apporter une contribution importante dans le développement économique et social du pays, notamment le dynamisme, la volonté et l'innovation qui leur ont permis de persévérer et d'aller de l'avant, malgré les difficultés et les obstacles », comme l'a déjà annoncé l'organisation internationale du travail (OIT) en 2011. Et le groupement des Femmes entrepreneures de Madagascar (GFEM) l'a largement prouvé, durant cette foire économique. Pour Fanja Razakaboana, présidente du réseau Entreprendre dans l'océan Indien (EFOI) Madagascar, « Nos femmes entrepreneures n'ont rien à envier aux entrepreneures étrangères. Il suffit juste de leur apporter des soutiens et de leur donner les moyens nécessaires afin d'être plus productives ». Mais selon toujours l'OIT, « « Bien que des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat, émanant du pouvoir public et du secteur privé existent, les actions et les stratégies ne cadrent dans aucune vision politique globale. À plus forte raison, un cadre légal et programmatique, destiné à développer spécifiquement l'entrepreneuriat féminin, fait défaut ».

Rado Andriamampandry

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/entrepreneuriat-la-productivite-des-femmes-a-intensifier/

L'Express de Madagascar

Pollution marine – Le protocole de Londres comme solution



13.08.2016

L'atelier national sur le protocole de Londres qui se déroule actuellement à l'Ibis Akorondrano pense sérieusement au devenir de l'environnement sous-marin.

L'environnement marin menacé. « L'expansion économique et le développement de nombreux secteurs, aussi bien sur terre que le long des franges côtières ne sont pas sans risques pour le milieu marin et pour le littoral malgache », comme l'a expliqué Edward Kleeverlan, chef du bureau de la convention et du protocole de Londres et des affaires océaniques de l'organisation Maritime internationale (OMI), mercredi.

En effet, la pollution marine engendrée par les projets de grande envergure est considérable, et nécessite ainsi une prise de décision de la part des responsables concernés. Pour Jean Michel Razafiarisoa, conseiller spécial auprès de l'Agence portuaire, maritime et fluviale (APMF), « Madagascar dispose déjà d'un cadre réglementaire appelé mise en compatibilité des Investissements avec l'environnement (MECIE), qui impose que les investisseurs réalisent une étude d'impact environnementale (EIE) avant l'investissement et paient les frais d'approbation et de suivi de cette EIE ». Mais cette réglementation ne s'applique pas
directement dans le domaine maritime.

Convention

Aussi, afin d'apporter de meilleures solutions à ce problème, un atelier national sur le protocole de Londres se déroule-t-il actuellement à l'Ibis Akorondrano. La Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets, communément appelée Convention de Londres ou LC72 est un traité international sur le contrôle de la

pollution des mers par immersion de déchets. Selon Edward Kleeverlan, « l'une des idées maîtresses à retenir est que le protocole aborde la question de l'immersion des déchets de façon plus pragmatique et plus claire que la convention, ce qui facilite son application par les administrations. Il intègre la notion « d'approche de précaution en matière de protection de l'environnement » et énonce le principe « pollueur-payeur ». Il a une portée plus large, puisqu'il s'applique également à l'entreposage de déchets sur le fond des mers ainsi qu'à l'abandon ou au renversement sur place des installations au large, ce que ne fait pas la convention ».
Il est à noter que seulement 87 pays ont déjà ratifié cette convention de Londres. Madagascar fait partie de la seconde vague qui envisage de la ratifier.« Ce qu'on attend de cet atelier, c'est que Madagascar puisse développer et concevoir le cadre légal qui régit l'activité de préservation de la mer et que Madagascar puisse concevoir son plan national de mise en œuvre de cette convention et de ce protocole de Londres », explique Jean Michel Razafiarisoa.
Rado Andriamampandry

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/pollution-marine-le-protocole-de-londres-comme-solution/

Seychelles NATION

Tsunami awareness and preparedness

17-August-2016

Key agencies sharpen skills



Some 30 representatives from key agencies and organisations closely involved in sending out early warning tsunami information, educating,

evacuating, rescuing and transporting people in the event of a tsunami are following a four-day training to strengthen their capacity and boost their knowledge and skills.

The training has been organised by the Division of Risk and Disaster Management (DRDM) in partnership with the Intergovernmental Oceanographic Commission of the Unesco and the Indian Ocean Tsunami Information Centre of Jakarta, Indonesia (IOTIC).

The training is being conducted by a team of four international tsunami experts and researchers as well as local risk and disaster officials from the DRDM.

Ardito Kodijat, the head of the Indian Ocean Tsunami Information Centre in Jakarta is leading the team as well as the training.

“Tsunamis remain a big threat to Indian Ocean countries and they can happen anytime thus the need to continue building on the awareness and preparedness capacities of agencies and organisations in all countries at risk,” Mr Kodijat said in introductory remarks before the start of the training.

He noted that the tsunami experience coastal nations went through in 2004 has forced all of them to become aware of the deadly threat that can emerge from the same ocean on which they depend heavily for their livelihood.

Paul Labaleine, the director general of the DRDM, officially launched the four-day training which is taking place at the Berjaya Beau Vallon Bay Resort & Casino.

“Tsunamis don’t happen often but when they do occur their impacts are really devastating so the need to be prepared and ready to respond,” Mr Labaleine stressed.

He added that even though early warning systems are put in place it is important to continuously conduct preparedness exercises to test the systems and address shortcomings.

During the training those taking part will also learn more about the tsunami hazards for Seychelles and the region, tsunami mitigation measures, risks reduction and management measures among other related issues.

They will also learn more about the forthcoming Indian Ocean Wave Exercise 2016 expected to take place here before the end of the year. This is an exercise which evaluates the readiness of the Indian Ocean Tsunami Warning System and identifies changes that can improve its effectiveness.

http://www.nation.sc/article.html?id=250649

Témoignages

Le Comité de pilotage de la COP22 échange avec la société civile africaine

Préparation de la conférence de Marrakech sur le climat

18 août 2016

Le pôle société civile du Comité de pilotage de la COP22 a entrepris depuis le 13 août dernier, une série de rencontres avec des ONG, réseaux et coalitions dans divers pays du continent africain, a-t-on appris de source officielle.

Selon un communiqué du Comité de pilotage, cette tournée a pour objectif de renforcer la mobilisation des acteurs non gouvernementaux africains et leur participation à la 22e conférence des Nations unies sur le climat.

La première phase de cette mission concerne l'Afrique du sud, le Cameroun, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan, le Swaziland et la Tanzanie.

« La participation de la société civile africaine à la COP22 est essentielle pour plusieurs raisons : d'abord parce que la société civile internationale a joué avec les chercheurs et les experts un rôle important dans le processus qui a abouti à l'accord de Paris », indique le chef du pôle société civile de la COP22, Driss El Yazami, dans un communiqué.

Selon lui, la conférence de Marrakech se veut le relais des préoccupations (..) de l'Afrique et des îles insulaires, notamment. De même, a-t-il ajouté, la résistance au changement climatique exige d'agir aux niveaux international, régional et local.

La COP22 est la 22e des conférences annuelles de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui aura lieu 7 au 18 novembre à Marrakech, au Maroc.

Le pôle Société Civile a pour mission de contribuer à une prise de conscience plus forte des acteurs non étatiques marocains sur les enjeux environnementaux, mais aussi de se rapprocher et d'établir des partenariats forts avec la société civile internationale et agir en faveur de

dynamiques structurelles durables, portées par les acteurs non étatiques, qui se prolongent au-delà de la COP22, précise le communiqué.

http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/le-comite-de-pilotage-de-la-cop22-echange-avec-la-societe-civile-africaine,87254

Santé-Fièvre Aphteuse

LeDEFIMEDIAGROUP

FIÈVRE APHTEUSE: 2547 BÊTES ABATTUES

18 AOÛT 2016



L'abattage des bêtes infestées se poursuit.

Si les analyses du Botswana confirment les résultats des tests français, les vaccins commandés arriveront au pays dimanche. L'abattage des bêtes malades se poursuit alors que Mahen Seeruttun a annoncé que les éleveurs et importateurs recevront bientôt une compensation.

Serait-ce la bonne cette fois ? C'est ce dimanche 21 août que les 30 000 vaccins contre la fièvre aphteuse commandés auprès du Botswana Vaccine Institute (BVI) devraient arriver au pays. Mais avant cela, il faut encore recevoir les résultats des analyses du BVI pour confirmer

s'il s'agit bien de la souche O de la maladie. Ces résultats devraient être reçus vendredi.

La campagne de vaccination devait commencer le 13 août. Mais elle a dû être repoussée car les analyses de l'Ondersterpoort Veterinary Institute d'Afrique du Sud et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) de France ont donné des résultats différents. Une réunion a eu lieu le dimanche 14 août avec le **Dr Harena, Veterinary Epidemiologist de la Commission de l'océan Indien**, et le Dr Mokganedi, épidémiologiste du BVI. « Les résultats du BVI sont attendus ce vendredi. S'ils confirment la souche O détectée par la France, alors les 30 000 vaccins vont arriver au pays ce dimanche. 15 000 doses seront envoyées à Rodrigues », a affirmé Mahen Seeruttun à l'Assemblée nationale le mercredi 17 août.

Le ministre de l'Agro-industrie a affirmé que les éleveurs et les importateurs dont les bêtes ont été abattues seront bientôt dédommagés. Il a précisé qu'au 14 août, 644 animaux avaient été abattus à Maurice et 1 903 à Rodrigues. « 156 animaux à Vallée-des-Prêtres et à Cité La Cure ont été abattus. 102 autres animaux ont été détectés dans les même régions et l'exercice d'abattage se poursuit. Des cas suspects ont été relevés à Highlands et Notre-Dame. Après analyse, on a vu que trois animaux avaient contracté ce virus et la décision a été prise de les abattre, ainsi que les 39 autres qui sont restés en contact avec eux », a déclaré Mahen Seeruttun.

Rodrigues en quarantaine

Quant à Rodrigues, toute l'île est placée en quarantaine, à l'exception des régions de Delo Vert, St. Gabriel, Baie Topaze et Ile-aux-Crabes, a ajouté le ministre de l'Agro-industrie. « La Rodrigues Regional Assembly a pris plusieurs mesures. Le Dr Mokganedi a également visité Rodrigues et des échantillons ont été envoyés au BVI », a-t-il souligné….

http://defimedia.info/fievre-aphteuse-2547-betes-abattues